

Crise sanitaire et inégalités générationnelles

Hippolyte d'Albis

CNRS, Paris School of Economics

La crise engendrée par la pandémie de Covid-19 va très probablement élargir certaines fractures qui fragilisent la société française. Dans le débat public, celle des inégalités entre les générations semble s'imposer avec la force de l'évidence. Les divers confinements et la stratégie du « quoi qu'il en coûte » seraient favorables aux personnes âgées, pour lesquelles la létalité du virus est importante, et défavorable à la jeunesse, qui non seulement subit une détérioration simultanée de la qualité des enseignements dispensés et des opportunités offertes par le marché du travail, mais également héritera d'une dette publique considérablement augmentée. La décision assumée de privilégier « la santé sur l'économie », qualifiée d'humaniste par le Président de la République, serait ainsi susceptible d'accroître les inégalités entre les générations, que certains dénoncent depuis des années et, pourquoi pas, de produire une génération sacrifiée. Un rapide calcul permet en outre de se rendre compte que les générations nombreuses nées après-guerre, lors du *baby-boom*, font clairement partie des personnes préservées par les politiques sanitaires ; ceci renforcera les convictions de ceux qui les accablent de tous les maux, qu'ils soient essayistes à succès ou simples adeptes du *Ok boomer*, la désormais célèbre répartie qui interdit toute discussion.

Dans cet article, nous éclairons à l'aide de travaux statistiques récents l'évolution des inégalités entre les générations en France. Nous soutenons que l'hypothèse d'une jeunesse sacrifiée par les générations du baby-boom est peu crédible mais que la lecture générationnelle de la société est néanmoins utile pour comprendre ses évolutions fondamentales. En particulier, l'évolution des inégalités est plus préoccupante au sein des jeunes générations qu'entre ces dernières et leurs aînées. La crise sanitaire actuelle est malheureusement susceptible de renforcer cette tendance.

La notion de génération sacrifiée était traditionnellement réservée à des événements guerriers. Ainsi, dans « Ma Jeunesse », Jules Michelet, né en 1798, déplore le peu d'intérêt porté aux lycéens des cohortes qui précédaient la sienne. Il note qu'il n'y avait même pas pour eux de registre d'admission au Lycée Montaigne, qu'ils n'étaient même pas un numéro ! A quoi bon nous dit Michelet, cette « génération sacrifiée d'avance » allait de toute façon mourir à Iéna ou à Eylau¹. En décembre 2020, alors même que l'on transférait au Panthéon les cendres de Maurice Genevoix et le souvenir de « Ceux de 14 », il s'est quand même trouvé des voix pour dire que la jeunesse d'aujourd'hui était bien mal lotie. Le fait que cette incongruité ne choque pas s'explique de deux façons.

La première tient au fait que chaque génération s'estime lésée par rapport aux précédentes. Déjà en 1836, Alfred de Musset trouvait qu'il était « venu trop tard dans un monde trop vieux ». Et, plus près de nous, il suffit de revoir « Les nuits fauves » de Cyril Collard, pour se rappeler le mal-être de la jeunesse de la fin des années 1980 confrontée à l'épidémie de VIH/SIDA. Mais en même temps, la faculté d'oubli est grande, et en vieillissant la nostalgie du « c'était mieux avant » finit par l'emporter.

¹ J. Michelet (1884). *Ma jeunesse*. C. Lévy (Paris).

Quelle que soit l'époque, nombreuses sont les personnes âgées qui rejoignent les plus jeunes dans l'idée que la vie est avec ces dernières plus dure qu'avant.

La seconde tient au changement de signification attribué à l'expression de génération sacrifiée. Dans l'acceptation contemporaine, il ne s'agit plus de pertes humaines mais de pertes de bien-être. L'argument économique a été mis en avant de multiples fois. Parmi ses promoteurs les plus célèbres, les économistes américains Laurence Kotlikoff et Scott Burns prédisent depuis des décennies l'arrivée d'une tempête générationnelle² et n'hésitent pas à accuser les baby-boomers de « maltraitance fiscale » à l'égard de leurs enfants. L'argumentaire repose sur le poids considéré comme trop important des transferts publics au bénéfice des plus âgés qui, via l'accroissement de la dette publique, se répercuteront sous la forme d'impôts qui, dans le futur, réduiront les revenus nets des générations suivantes.

D'autres réquisitoires s'appuient sur un narratif qui relève qu'il n'y avait pas de chômage lorsque les baby-boomers avaient 20 ans et qu'ils cherchaient un emploi, qu'il n'y avait plus d'inflation lorsqu'ils avaient 40 ans et qu'ils cherchaient à accroître les rendements de leur épargne et que la préservation des pensions de retraites serait devenue prioritaire lorsqu'ils ont atteint 60 ans. Ces coïncidences reflèteraient au final la prise de pouvoir de cette génération, nécessairement aux dépens des suivantes, en supposant implicitement que la « courbe de Phillips » est maîtrisée par les dirigeants³. A partir de ces narratifs, le lien avec le changement climatique était rapide à faire. Le mode de vie des baby-boomers aurait contribué à la trop forte concentration des gaz à effet de serre, à la réduction de la biodiversité et à l'épuisement des ressources naturelles. Au total, les accusés laisseraient à leurs enfants non seulement des montagnes de dettes mais également un écosystème en piteux état.

Tous ces arguments sont indéniablement dotés d'une grande capacité de persuasion, et ces idées sont aujourd'hui largement partagées. Elles flattent en effet l'intuition intime que l'économie s'apparente à un jeu de société, et que s'il y a des gagnants, il y a nécessairement des perdants. L'amélioration du bien-être d'une génération ne pourrait donc se faire qu'aux dépens des autres générations. Mais dans les faits, ce n'est pas ce qui s'est passé.

Commençons par quelques réalités agrégées. En France, le revenu est aujourd'hui en moyenne est 3,5 fois supérieur à celui qui prévalait en 1960. Dans le même temps, l'espérance de vie⁴ a augmenté de plus de 20 % tandis que le taux de bacheliers au sein d'une génération s'est envolé, puisqu'il est passé d'à peine plus de 11 % à près de 80%⁵. Ainsi, pour le revenu, la santé et l'éducation –soit pour les trois composants du célèbre Indicateur de Développement Humain de l'Organisation des Nations Unies– l'amélioration est exceptionnelle. Et au regard de ces trois indices, si l'on demandait à un extraterrestre s'il préférerait vivre dans la France des années 1960 ou dans celle d'aujourd'hui, son choix porterait évidemment sur la seconde. Si l'ampleur de l'amélioration surprend, c'est bien que nous avons tendance à oublier le passé, où ce qui revient au même, à le magnifier. Dans son célèbre ouvrage⁶, Jean Fourastié s'amusait déjà de cette faculté en surprenant son lecteur par la présentation de deux villages, que tout semble opposer, mais qui sont en fait le même village à 30 ans d'intervalle.

² S. Burns et L. J. Kotlikoff (2004). *The Coming Generational Storm*. The MIT Press (Cambridge, MA).

³ La Courbe de Philips est une relation statistique inverse entre le chômage et inflation, qui a été très souvent interprétée à tort comme le fruit d'un arbitrage de politique économique.

⁴ On note que la mortalité à tous les âges a diminué. Ainsi, par exemples le taux de mortalité des hommes de 20 à 24 ans a été divisé par deux depuis les années 1960.

⁵ Cette évolution s'est évidemment accompagnée d'une hausse des taux d'accès à l'enseignement supérieur. Cf. M. Duru-Bellat et A. Kieffer (2008). *Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités*. Population 63, 123-157.

⁶ J. Fourastié (1979). *Les Trente Glorieuses : ou la révolution invisible de 1946 à 1975*. Fayard (Paris).

Sur la dimension économique, l'absence de perception des progrès réalisés s'explique certainement par le fait que nous sommes, depuis 1973, baigné dans une rhétorique qui en permanence nous explique que nous sommes en crise. Pourtant, au cours de ces quarante-sept années, le revenu national par habitant corrigé de l'inflation n'a baissé que sept fois ! Il est vrai que les progressions actuelles sont plus faibles que dans les années 1950 et 1960, mais il n'empêche que le revenu moyen est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'à la fin des « 30 glorieuses ».

Un argument (discutable de notre point de vue) serait que les perceptions individuelles donnent plus de poids aux accroissements de revenus qu'à leurs niveaux. On pourrait donc préférer vivre dans un monde moins riche mais qui s'enrichit vite que dans un monde plus riche et qui s'enrichit moins vite. Mais même si l'on admet cette hypothèse, force est de constater qu'elle ne s'applique que très mal aux baby-boomers. Les premiers d'entre eux ont en effet eu une vie active qui *grosso modo* s'est étendue de 1965 à 2005 : ils n'ont de fait été contemporains que de très peu d'années fastes en termes de croissance et ont vécu de plein fouet la plupart des crises du second vingtième siècle. Quant aux cohortes de la fin du baby-boom, elles n'ont tout simplement pas connu les trente glorieuses. Si génération dorée il y avait, ce serait plutôt du côté de celles nées dans les années 1930 qu'il faudrait chercher.

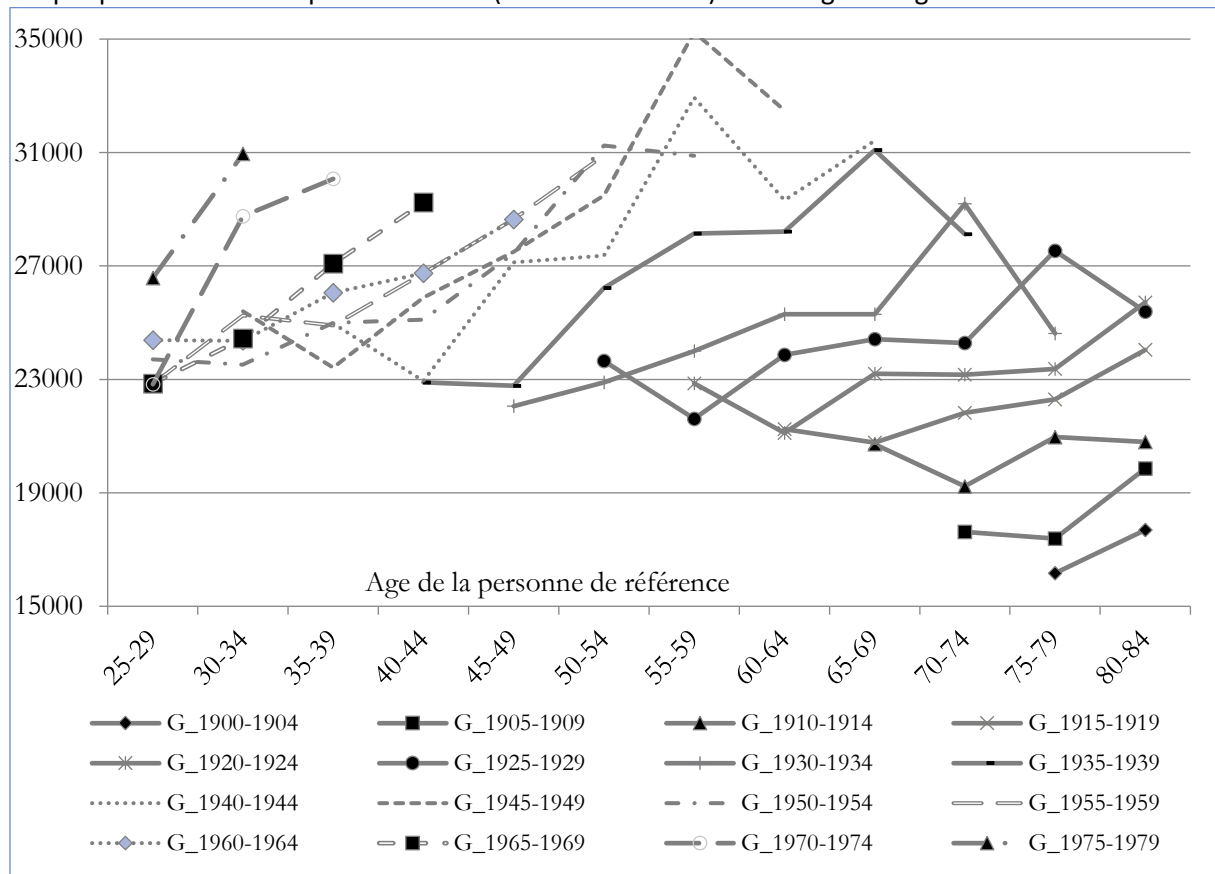
Néanmoins, une analyse crédible ne peut pas reposer que sur des valeurs moyennes car il est tout à fait possible que la distribution des revenus entre les âges ait changé au cours du temps. On ne peut en effet pas exclure qu'une génération se soit approprié, tout au long de son cycle de vie, une part significative des revenus distribués dans l'économie. Du fait de la croissance économique, cet effet de redistribution devrait être massif pour qu'une génération soit mieux lotie que les suivantes, mais l'hypothèse est intéressante à tester. La difficulté est que les besoins en données statistiques sont immenses. On voudrait idéalement avoir des enquêtes qui recenseraient –tout au long de leur vie– les revenus (ou la consommation) d'individus appartenant à différentes générations. Pour que l'exercice soit statistiquement valide, on voudrait en outre que ce soit toujours les mêmes individus qui soient suivis et que ces personnes soient représentatives de leur génération. On voit dès lors la difficulté de ce type d'analyse : pour comparer les revenus d'une cohorte de baby-boomers, mettons celle née en 1946, avec une cohorte d'enfants de baby-boomers, celle de 1971 par exemple, il nous faudrait donc des enquêtes fiables datant des années 1960, qui aurait en outre été menées de façon cohérente jusqu'à aujourd'hui ! Et même si nous disposions de telles enquêtes, il faut comprendre que les informations seraient incomplètes car les cohortes en question n'ont pas été observées tout au long de leur vie. La cohorte de 1971 atteint cette année ses 50 ans, et va donc percevoir des revenus pendant encore près de quarante ans. Ce n'est donc que vers 2060 que l'on pourrait statuer... On doit donc se résoudre à comparer des cohortes observées à des moments différents de leur cycle de vie. L'objet des analyses statistiques que nous menons consiste à dépasser les limites imposées par une observation imparfaite des phénomènes en utilisant des méthodes qui permettent d'inférer ce que l'on n'observe pas.

Les enquêtes existantes de l'INSEE fournissent déjà des informations précieuses. Depuis 1979, l'enquête Budget de Famille donne un panorama complet des revenus et des consommations des ménages résidents en France, tous les cinq ans environ. De plus, l'enquête Revenus Fiscaux (devenue ensuite Revenus Fiscaux et Sociaux) décrit les revenus avec une périodicité annuelle depuis 1996. A partir de ces enquêtes on peut facilement calculer les revenus des différentes cohortes françaises à divers moments de leur cycle de vie. Le Graphique 1, tiré de nos travaux réalisés avec Ikpidi Badji⁷, donne par exemple une représentation des revenus par âge et par génération. Il y a ici 16

⁷ H. d'Albis et I. Badji (2017). Les inégalités de niveaux de vie entre les générations en France. *Économie et Statistique/ Economics and Statistics* 491-492, 71-92.

« générations » constituées à partir de cinq cohortes annuelles successives allant de la cohorte née en 1901 à celle née en 1979. Les générations à gauche du Graphique sont les plus récentes (et sont donc observées aux âges jeunes) tandis que les générations représentées à droite sont les plus anciennes (et sont observées aux âges élevés). A quelques rares exceptions près, pour un âge donné, les revenus sont supérieurs chez les générations les plus jeunes. Il semble ressortir de cette analyse que la croissance économique bénéficie à tous les âges de la vie, ce qui implique que les générations les plus jeunes ont un revenu supérieur à celui des générations qui les ont précédées.

Graphique 1 : Revenu disponible annuel (en euros de 2010) selon l'âge et la génération.



Source : d'Albis et Badji (2017).

Note : Le revenu disponible est l'ensemble des ressources (en intégrant les loyers que les propriétaires tireraient de leur logement s'ils le louaient) dont dispose le ménage après déduction des impôts et prélèvements sociaux. Le revenu est rapporté au nombre de personnes vivant dans le ménage en les pondérant l'échelle dite de l'OCDE. La personne de référence est l'adulte qui répond à l'enquête. Le champ de l'enquête concerne les ménages ordinaires vivant en France métropolitaine. Lecture du graphique : les points reliés sont ceux d'une même génération que l'on observe à différents moments de son cycle de vie. Par exemples, les personnes des générations nées de 1900 à 1904 sont observées deux fois : à 75-79 ans et à 80-84 ans.

L'analyse par génération est beaucoup plus pertinente que la simple comparaison du niveau (ou du taux de croissance) des revenus à différents âges, que l'on trouve malheureusement trop souvent dans les divers rapports sur les inégalités entre les générations. On répète ainsi souvent en France, que le revenu des retraités est (légèrement) supérieur à celui des actifs. Ce fait est souvent interprété comme une anomalie, ce qui n'a pas forcément de sens, car comme on le voit sur le Graphique 1, le revenu a tendance à augmenter au cours du cycle de vie, et ce pour toutes les générations. On oublie également que les revenus moyens des retraités incluent des revenus du patrimoine qui sont très inégalement répartis.

Il est possible de systématiser et dépasser une simple analyse descriptive par une analyse économétrique. La modélisation Age-Cohorte-Période (ACP) vise à distinguer dans l'évolution du revenu les effets liés à l'âge de ceux liés à la génération ou à la date d'observation. La difficulté statistique repose sur le fait que ces trois variables sont colinéaires : la somme de la variable d'âge et de la variable identifiant la cohorte (c'est-à-dire la date de naissance) est égale à la troisième, la date à laquelle on observe le revenu. Ce problème statistique n'a pas de solution évidente et il est nécessaire de faire une hypothèse pour le contourner. Dans nos travaux, nous suivons la méthode préconisée par Angus Deaton⁸, qui a reçu en 2015 le prix d'économie en mémoire d'Alfred Nobel, et qui consiste à supposer que l'évolution macroéconomique peut être décomposée en une tendance et un cycle. Le cycle est entièrement imputé à l'effet période tandis que la tendance est captée par les effets de l'âge et de cohorte (Cf. encadré).

Encadré

Le modèle ACP suppose que les trois effets (âge, cohorte et période) que l'on cherche à estimer sont additifs. Cette hypothèse n'est pas anodine car elle conduit à supposer, par exemple, que l'effet d'âge est commun à toutes les générations. Le modèle s'écrit comme un ensemble d'indicatrices sans terme d'interaction :

$$\bar{y}_{jt} = \mu + \sum_i \alpha_i 1_{a_{jt}} + \sum_c \beta_c 1_{j=c} + \sum_t \gamma_t 1_{t=p} + \bar{\varepsilon}_{jt},$$

où \bar{y}_{jt} représente la variable expliquée (le revenu disponible, par exemple) associée à la cohorte j et aux dates d'enquêtes t , $1_{a_{jt}}$ représente les indicatrices des tranches d'âges quinquennales associées aux cohortes j et dates t , $1_{j=c}$ représente les indicatrices des cohortes, et $1_{t=p}$ celles des dates d'enquêtes. Pour annuler la relation de colinéarité entre les trois variables explicatives, une solution est d'ajouter des contraintes au modèle afin de pouvoir identifier les différents effets. Deaton et Paxson imposent que les effets de période sont de somme nulle et sont orthogonaux à la tendance de long terme. Formellement, ces deux contraintes s'écrivent :

$$\sum_t \gamma_t = 0 \quad \text{et} \quad \sum_t (t \times \gamma_t) = 0.$$

D'autres hypothèses sont possibles. Chauvel propose de ne pas prendre en compte une tendance linéaire en se focalisant sur les variations des variables autour de leur moyenne. D'Albis et Badji proposent de remplacer la variable d'âge par l'espérance de vie restante à l'âge considéré.

A partir de cette méthode, tous nos travaux⁹ révèlent clairement qu'il n'y a pas eu de dégradation ni du revenu disponible, ni de la consommation des générations au cours du temps. On constate trois grandes phases. Dans la première, les cohortes ont connu une croissance continue du revenu et de la consommation. Elle concerne toutes les cohortes nées jusqu'à la seconde guerre mondiale. La seconde phase est marquée par une stagnation du revenu et de la consommation des cohortes, qui restent néanmoins supérieures à celles des cohortes nées avant-guerre. Cette phase concerne toutes les cohortes nées après 1945 et la fin des années 1950, si l'on retient la consommation comme indicateur, ou jusqu'à la fin des années 1960 si l'indicateur choisi est le revenu. Il apparaît donc clairement que les baby-boomers et les cohortes qui les ont immédiatement suivi ont bénéficié d'un niveau de vie supérieur à celui des cohortes nées avant-guerre. La troisième phase regroupe les cohortes plus jeunes qui ont bénéficié d'une reprise de la croissance du revenu et de la consommation, mêmes si les différences sont moins marquées lorsque l'on regarde le premier plutôt que la seconde. Cette amélioration globale est somme toute assez cohérente avec les statistiques descriptives présentées plus haut.

⁸ A. Deaton et C. Paxson (1994). *Saving, growth, and aging in Taiwan*. Chicago University Press for the National Bureau of Economic Research.

⁹ H. d'Albis et I. Badji (2017). *Op cite*. H. d'Albis et I. Badji (2021). *Intergenerational equity by educational attainments in France*. Journal of Population Research. Sous presse.

Certains auteurs¹⁰ ont proposé une méthode alternative à celle d'Alfred Deaton qui consiste à considérer que les variations des variables autour de leur moyenne (Cf. encadré). Cette astuce permet de contourner le problème économétrique mais elle n'est pas pertinente car elle conduit à ignorer les effets de la croissance économique, qui justement explique le fait que les générations présentes sont mieux loties que les générations passées. Avec ce procédé, les auteurs semblaient avoir trouvé un avantage relatif des générations du baby-boom mais la réplication de leur résultat suggère qu'il n'est pas robuste¹¹. Si on retire la croissance, on ne trouve pas de différence significative entre les générations, ce qui est somme toute assez intuitif, mais qui met à mal l'affirmation trop souvent entendue que les générations récentes ont été « sacrifiées » par les baby-boomers.

Le revenu des générations n'est évidemment pas la seule dimension qui compte. La question du patrimoine suscite également beaucoup de commentaires. On répète ainsi à l'infini que le taux de propriétaires chez les personnes âgées est élevé en France. Mais, là encore, il s'agit d'une évidence qui repose sur le fait que l'accession à la propriété se fait progressivement au cours de la vie et qu'il est donc naturel que le taux de propriétaire croisse avec l'âge. Pour développer une analyse générationnelle, il faut comparer aux mêmes âges les patrimoines des générations différentes. En estimant des modèles ACP, certains auteurs¹² ont ainsi montré que la richesse brute a augmenté pour toutes les cohortes nées avant le baby-boom et a stagné ensuite. En particulier, ils ne trouvent pas que les baby-boomers ont été avantagés par rapport aux générations qui les ont suivies.

Le chômage est également une préoccupation majeure, qui inquiète à juste titre les jeunes d'aujourd'hui et leurs parents, et qui était inexistante dans les années d'après-guerre. Il faut néanmoins réaliser que le chômage reste essentiellement un phénomène touchant les personnes peu diplômées, et que plus de 90% des hommes de 15-25 ans au chômage ne sont pas titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à un BAC+2. Cette proportion étant d'ailleurs stable depuis le début des années 1990. La question de la formation et du chômage représente plus une inégalité au sein des générations qu'entre elles. Nous reviendrons plus loin sur cette distinction cruciale.

La contribution des générations au changement climatique est aussi une piste de recherche intéressante, quoique délicate. Une étude¹³ a utilisé les modèles ACP pour estimer l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de générations en générations. Elle utilise malheureusement la méthode discutable qui consiste à retirer la tendance linéaire des variables, et montre finalement que le profil générationnel des émissions est similaire à celui des revenus. En extrapolant à partir de nos travaux, on devrait pouvoir en conclure que ce profil est resté stable à partir des générations du baby-boom. L'accroissement des émissions de gaz à effet de serre est une réalité que personne ne conteste mais il est directement lié à l'accroissement de la population mondiale (qui rappelons-le n'atteignait que 3 milliards d'individus en 1960 contre 7,8 aujourd'hui) et au développement économique, notamment de la Chine. Accuser les baby-boomers du changement climatique revient simplement à fermer les yeux devant des évidences.

L'idée d'une génération qui sacrifie les générations suivantes pour préserver son bien-être est non seulement infondée empiriquement mais elle est aussi désolante car elle masque la richesse des

¹⁰ L. Chauvel (2013). Spécificité et permanence des effets de cohorte: le modèle APCD appliqué aux inégalités de générations, France/États-Unis, 1985-2010. *Revue Française de Sociologie* 54, 665-705. L. Chauvel et M. Schroeder (2014). Generational inequalities and welfare regimes. *Social Forces* 92, 561-577.

¹¹ H. d'Albis et I. Badji (2017). *Op cite*.

¹² J-B. Bernard et L. Berthet (2016). French households financial wealth: a macro and micro overview of changes in the last 20 years? », *Revue d'Economie Politique* 126, 721-787. M. Guillermin (2017). Pseudo-panel methods and an example of application to Household Wealth data. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 491-492, 109-130.

¹³ L. Chancel (2014). Are younger generations higher carbon emitters than their elders? Inequalities, generations and CO2 emissions in France and in the USA. *Ecological Economics* 100, 195-207.

relations entre les générations en ne mettant en avant qu'une dialectique du conflit. Les transferts monétaires entre les générations sont notamment multiples : ils sont non seulement bidirectionnels mais passent également par des canaux distincts¹⁴. Certains transferts sont organisés par l'Etat via le système socio-fiscal. Schématiquement, ce sont les impôts prélevés sur les actifs mais aussi sur les retraités qui permettent le financement du système éducatif (et donc des générations les plus jeunes) mais aussi des systèmes de santé et de retraite (et donc des générations les plus âgées). D'autres transferts prennent place au sein de la famille ; ce sont principalement les coûts liés à la prise en charge des enfants par leurs parents, mais aussi des transferts monétaires qui ont lieu aux âges adultes. Enfin, le système financier et d'assurance organise implicitement un transfert entre les générations car ce sont les plus jeunes qui épargnent et les plus âgés qui consomment le rendement de leur épargne.

Animé par un collectif d'universitaires réunis autour de Ronald Lee et Andrew Mason, le projet des Comptes de Transferts Nationaux vise à établir une comptabilité exhaustive de l'ensemble des transferts entre les générations qui soit cohérente avec le système des comptes nationaux¹⁵. Nous avons dirigé l'équipe française qui a caractérisé l'ensemble des transferts intergénérationnels entre 1979 et 2011¹⁶. Dans un article récent¹⁷, nous avons notamment calculé pour chaque âge de la vie quelles étaient les parts respectives des différentes sources de financement de la consommation, comprise dans son sens le plus large car incluant non seulement la consommation de biens privés mais également la consommation de biens et services publics comme l'éducation ou la santé.

Les résultats pour l'année 2011 sont présentés dans le Graphique 2. On voit que le financement de la consommation en début de vie est clairement dominé par les transferts publics (pris au sens large car ils incluent des transferts monétaires mais également des dépenses publiques que l'on peut associer ou non à une classe d'âge) et que progressivement la part des transferts familiaux augmente. A partir de l'âge adulte, les revenus individuels deviennent vite supérieurs à la consommation, et sont compensés par des transferts publics et familiaux négatifs. Ceci signifie simplement que les adultes contribuent plus qu'ils ne reçoivent. A partir de la retraite, la part des revenus individuels dans le financement de la consommation diminue progressivement au profit des transferts publics. Il est évident que les types de transfert publics dont les personnes bénéficient évoluent au cours de leur vie (par exemple, des crèches et des écoles pour les plus jeunes et des retraites pour les plus âgés) et ce sont les montants globaux qui sont représentés dans le Graphique 2.

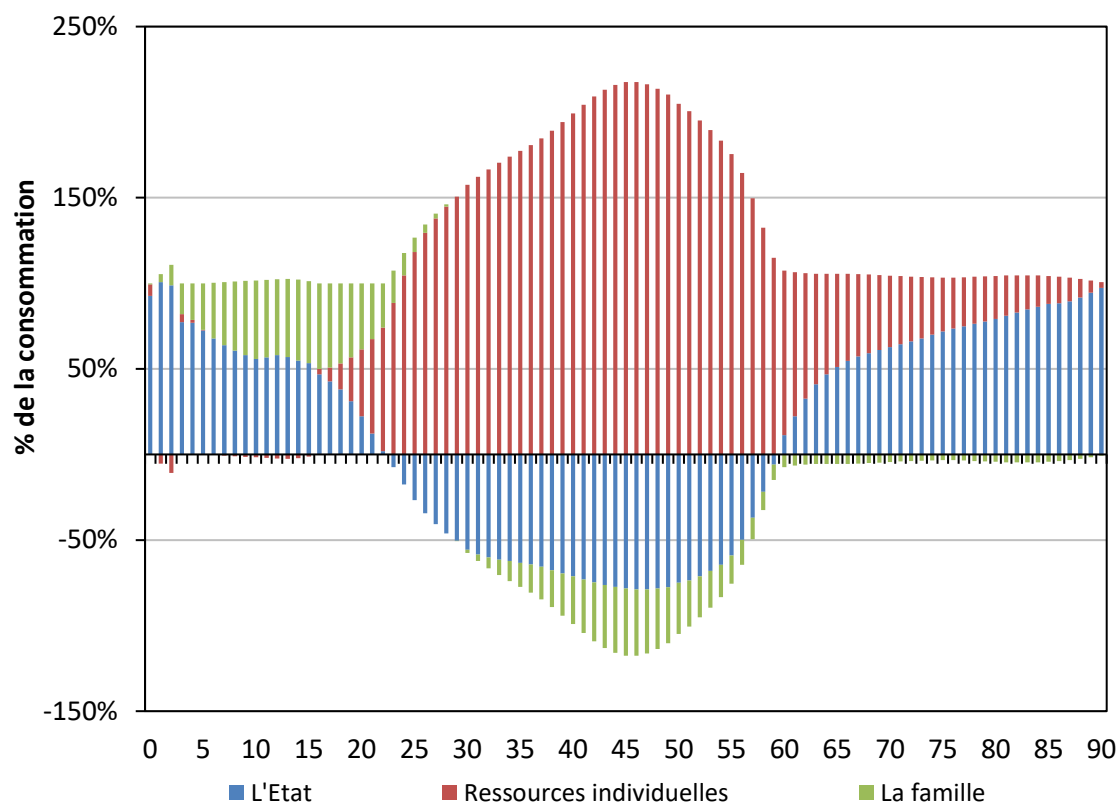
¹⁴ A. Masson (2009). Des liens et transferts entre générations. Editions de l'EHESS (Paris).

¹⁵ Pour une présentation détaillée du projet, on pourra consulter : H. d'Albis et D. Moosa (2016). Generational economics and the National Transfers Accounts. *Journal of Demographic Economics* 81, 409–441.

¹⁶ L'ensemble des données statistiques sont disponibles sur le site internet : <https://ctn.site.ined.fr/fr/>. A titre d'exemple, en 2011, une personne de 18 ans bénéficiait en moyenne annuellement de 8800 euros de transferts publics et de 10800 euros de transferts familiaux tandis qu'une personne de 65 ans bénéficiait de 13900 euros de transferts publics et versait 1500 euros de transferts familiaux.

¹⁷ H. d'Albis, C. Bonnet, X. Chojnicki, N. El Mekkaoui, A. Greulich, J. Hubert et J. Navaux (2019). Financing the consumption of young and old in France. *Population and Development Review* 45. 103-132.

Graphique 2. Part de la consommation à chaque âge financée par l'Etat, les ressources propres de l'individu ou sa famille.



Source : d'Albis et al. (2019).

Au cours du temps, les parts relatives des différentes sources de financement de la consommation ont évolué. Si l'on considère les personnes de moins de 25 ans, la part du financement de l'Etat est passée de 32% en 1979 à 45% en 2011 et celle de la famille est passée de 30% à 36%. Ceci s'explique par l'allongement de la durée des études. De fait, les jeunes sont de moins en moins autonomes et de plus en plus dépendants des financements de l'Etat et de leur famille. Il est difficile dès lors de considérer la jeunesse comme étant sacrifiée car, au contraire, elle est de plus en plus prise en charge par les générations précédentes. Si l'on considère maintenant les personnes de 60 ans et plus, la part du financement public de leur consommation est passée de 68 % en 1979 à 61 % en 2011. Contrairement aux jeunes, les personnes âgées reposent de plus en plus sur leurs ressources propres pour financer leur consommation et dépendent de moins en moins des générations qui les suivent.

Si les générations qui sont actuellement à la retraite grèvent les comptes de la protection sociale, c'est simplement dû au fait qu'elles sont nombreuses et que leur poids démographique tend à s'accroître depuis le milieu des années 2000. Néanmoins, au niveau individuel, les retraités d'aujourd'hui ne sont pas favorisés par rapport à ceux d'hier¹⁸.

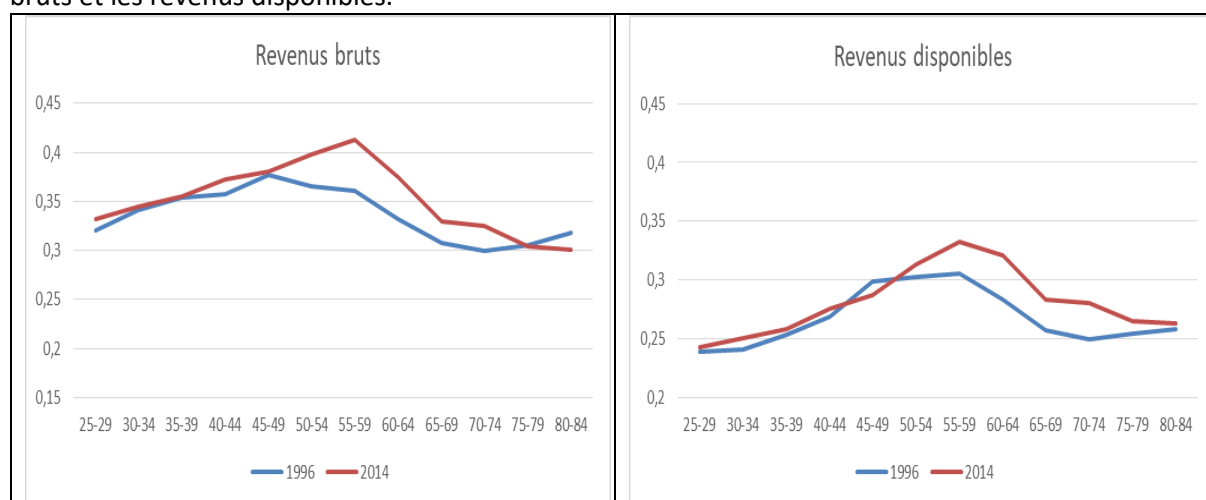
Les différences entre les générations sont certainement plus pertinentes lorsque l'on regarde la situation relative des individus au sein de leur génération. Dans un article récent¹⁹, nous avançons que les inégalités intra-générationnelles sont cruciales car les individus ont tendance à se comparer davantage aux personnes du même âge qu'à celles des autres générations. Le Graphique 3 présente

¹⁸ H. d'Albis, P.-Y. Cusset et J. Navaux (2016). Les jeunes sont-ils sacrifiés par la protection sociale ? France Stratégie, La Note d'Analyse n°37.

¹⁹ H. d'Albis et I. Badji (2020). Les inégalités intra-générationnelles en France. PSE working paper 2020 – 14.

des indicateurs d'inégalité calculés au sein de douze classes d'âge quinquennales, à la fois pour les revenus bruts et pour les revenus disponibles. Nous observons tout d'abord que les inégalités intra-générationnelles suivent une courbe en cloche en fonction de l'âge. Les inégalités sont maximales dans la seconde partie de la vie active (généralement à 55-59 ans), et minimales pour les groupes d'âges extrêmes (les 25-29 ans et les 80-84 ans). Ce profil se retrouve tant pour les revenus bruts que pour les revenus disponibles mais les seconds ne se distinguent des premiers par un niveau d'inégalité plus faible à tout âge, ce qui confirme l'effet redistributif du système social et fiscal mais semble indiquer que ce dernier n'affecte pas les différences observées d'un groupe d'âge à l'autre. Entre 1996 et 2014, on note une forte hausse des inégalités intra-générationnelles entre 50 et 70 ans et une stabilité pour les autres âges.

Graphique 3. Coefficients de Gini par classes d'âge quinquennales en 1996 et en 2014 pour les revenus bruts et les revenus disponibles.



Source : d'Albis et Badji (2020).

En estimant un modèle ACP, nous avons pu évaluer l'évolution de ces inégalités intra-générationnelles de génération en génération. Nous trouvons une hausse des inégalités de revenus disponibles, de 11,8% entre la cohorte née en 1926 et celle née en 1946, de 4,8% entre celle née en 1946 et celle née en 1966, et de 8,2% entre la cohorte née en 1966 et celle née en 1986. Le système social et fiscal français agit clairement en faveur des jeunes en réduisant les inégalités propres à leur classe d'âge. Son effet intergénérationnel est néanmoins plus ambigu car il ne parvient pas à empêcher la hausse des inégalités au sein des générations les plus récentes. Les jeunes générations bénéficient d'un revenu en moyenne plus élevé que celui des générations qui les ont précédées mais elles évoluent aussi dans un monde plus inégalitaire.

La crise engendrée par la pandémie de Covid-19 est tout d'abord une crise sanitaire qui frappe essentiellement les personnes âgées. Néanmoins, les mesures de distanciation sociale mises en place pour freiner la pandémie ont très clairement durement affecté les populations dont l'emploi était précaire, celles qui cherchaient un emploi et celles qui suivaient des études supérieures à l'université. Il ne nous semble pas juste de penser que « les jeunes » sont les sacrifiés de cette crise ; en revanche, il est évident que parmi les victimes de la crise, il y a beaucoup trop de jeunes. Il est révoltant de voir en 2020 des étudiants abandonner leur études pour des raisons financières ou devenir dépendants des aides alimentaires proposées par les associations. Mais ne nous trompons pas de cible : au sein de la jeunesse, les personnes les mieux formées, disposant de bons bagages culturels et sociaux et du soutien de leur famille sortiront sans trop d'encombres de l'épisode qui nous frappe. Pour les autres, la situation sera difficile et le risque est grand de subir durablement un « effet cicatrice » du fait

notamment du retard de leur insertion professionnelle. Cette crise va donc probablement accroître la fracture que nous avons identifiée et qui se mesure bien à l'aide de notre indicateur d'inégalité intra-générationnelle. L'enjeu n'est pas d'opposer les générations : c'est non seulement peu pertinent mais cela masque aussi le vrai problème, qui est tout simplement social. Il est plus pertinent de se concentrer sur le vrai problème de l'accroissement des inégalités au sein des générations, qui pourrait fortement s'intensifier avec la crise sanitaire. Et, plus ces inégalités seront fortes, moins la notion de génération sera pertinente.